

riens, les martyrs du règne de Marc-Aurèle endurèrent leurs supplices au confluent du Rhône et de la Saône, aux pieds de l'autel d'Auguste et de Rome sur la galerie duquel siégeaient les magistrats, et dans le lieu où se donnaient souvent des spectacles au peuple. Aussi les cendres des martyrs n'eurent pas besoin d'être portées bien loin pour être jetées au Rhône par préférence à la Saône qui coule au bas de Fourvières. De cette circonstance du lieu du supplice, il est résulté que ces martyrs furent nommés *Athanatenses*, du mot *Athénée*. A côté de l'autel d'Auguste s'élevait en effet un collège dit Athénée, destiné à l'enseignement des littératures grecque et latine, et dans lequel Minerve était adorée... Lors de la fête des *Merveilles*, célèbre au moyen âge, les fidèles allaient honorer les martyrs dans l'église d'Ainay, et baiser la pierre sur laquelle St-Pothin mourant avait reposé sa tête. La crypte de Sainte-Blandine subsiste encore dans ce lieu, et pour accorder entr'elles les traditions, il est bien possible et même fort probable que l'évêque de Lyon ait été pendant quelque temps renfermé dans les caveaux de l'Antiquaille, à l'endroit où se trouvaient les cachots du palais des Empereurs.

Ma seconde remarque est bien plus générale et s'adresse bien moins à l'inexactitude des faits qu'à la couleur qui leur est donnée. Les intentions politiques sont décidément incompatibles avec le ministère des autels : la mission du prêtre est de bénir les drapeaux que lui présente le peuple, sans chercher à leur en imposer. Par malheur la *Société de Jésus* a trop souvent confondu les affaires de ce monde avec les intérêts du ciel. Prêchez la concorde, faites régner la morale chrétienne, elle est possible sous toutes les formes de gouvernement, mais elle s'établira bien mieux encore lorsque les nations posséderont le bonheur que le caprice des maîtres leur dispute depuis si long temps. Il s'est trouvé dans l'histoire de Fourvière plusieurs circonstances où l'abbé Cahour a épousé contre nous la cause des trônes et des puissances. Examinons : L'auteur parlant des guerres de la commune